

REVUE DE PRESSE

« La liberté d'information (FOI) ... est inhérente au droit fondamental à la liberté d'expression, tel qu'il est reconnu par la Résolution 59 de l'Assemblée générale des Nations Unies adoptée en 1946, ainsi que par les Articles 19 et 30 de la Déclaration universelle des droits de l'homme (1948), qui déclarent que le droit fondamental à la liberté d'expression englobe la liberté de « chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit ».

VOICI quelques articles de presse ou de contributeurs retenus à votre attention :

1/ Epilogue 19 mars - ALLOCUTION du Président algérien BOUTEFLIKA



Extrait [...Mesdames et Messieurs

« La date phare du 19 mars 1962 est le couronnement d'un combat sacré mené par le peuple algérien contre les forces de l'obscurantisme et du colonialisme, l'ultime étape sera la guerre de libération qui a duré plus de sept ans et qui a fait abdiquer l'agresseur en l'obligeant à négocier pour la reconnaissance des droits de notre peuple et le recouvrement de la souveraineté totale de l'Algérie.

« La fête de la victoire incarne, en effet, la réappropriation de la souveraineté, une souveraineté recouvrée dans des conditions dramatiques qu'il convient de rappeler lorsque nous évoquons le prix de notre liberté et pour que les générations montantes soient toujours au fait du long et rude parcours mené par l'Algérie libre sur la voie de la construction et de l'édification.

Notre peuple était alors arrivé à l'instant suprême de l'indépendance trois mois après l'annonce du cessez-le-feu, trois mois de destruction barbare sans précédent dans l'histoire contemporaine, une destruction perpétrée par l'Organisation secrète criminelle contre un peuple qui a accepté avec **courage de respecter l'accord du cessez-le-feu** conclu le 19 mars 1962....

Cliquez SVP sur ce lien si vous souhaitez lire la suite : http://www.huffpostmaghreb.com/2016/03/19/president-bouteflika-le-peuple-algerien-doit-rester-vigilant-pour-la-sauvegarde-du-pays_n_9505494.html?utm_hp_ref=algeria

NDLR : Toujours la même logorrhée... Nous savons le Président BOUTEFLIKA, souffrant et amoindri, mais nous ignorons qu'il était également hémiplégique à ce point... Mais compte tenu de l'attitude de nos dirigeants à la repentance camouflée, il est conforté dans ses nombreuses omissions.

D'autre part il est dit, ci et là, que la guerre ne cesse jamais brutalement et qu'il y a toujours des répliques. C'est vrai ; mais des répliques faisant plus de morts après le cessez-le feu que sur toute la durée totale du conflit, vous conviendrez que c'est bien rare ! Tout comme la commémoration officielle en France d'une journée des Victoires de l'Algérie.

Nos contradicteurs reconnaissent depuis peu le nombre de nos victimes de l'après 19 mars 1962 et maintenant font mention qu'après le 8 mai 1945 des combats eurent lieu....dans le Pacifique. Je ne savais pas que cet océan était limitrophe à la France, mais on apprend à tout âge. Ce que je sais c'est que 8 mai 1945 et le 11 novembre 1918 ne sont pas commémorés en Allemagne. Mais il semble que nos Amis allemands n'ont pas la même ouverture d'esprit que nos dirigeants français actuels...

En PDF (2) nous vous adressons le discours de François Hollande concernant la funeste cérémonie du 19 mars 1962 au Quai Branly.

NDLR : Ce jour là des militaires français ont à nouveau tiré, sur ordre, sur des civils désarmés avec le prétexte que cette manifestation de soutien, aux habitants de BAB el OUED assiégés depuis trois jours, était interdite par le pouvoir (*fermés SVP les yeux et songer à l'identique suite aux émeutes parisiennes de 2005 , si...*)

A ce sujet Yves COURRIERE pourtant peu favorable à l'OAS, relate page 573 dans son livre "Les feux du désespoir" aux éditions Fayard : « Ce lundi 26 mars 1962 aucun de ceux qui l'ont vécu à Alger ne l'oubliera jamais. Cette journée devait voir se produire l'inimaginable. Le massacre d'une population désarmée. Le comble de l'horreur, depuis chaque partie s'est justifiée, s'est servie des tragiques évènements pour soutenir sa politique. Aucun de ceux qui y ont assisté – j'en fus – ne comprit quoi que ce soit, dans l'instant, à l'atroce boucherie. Ils n'entendirent que les coups de feu, ne virent que le sang, les cris, les larmes. Ensuite chacun prit dans l'arsenal des justifications ce qui servait ses convictions, rejetant les arguments de l'adversaire ».

La tuerie dite de la rue d'Isly - Le grand silence
Un assassinat collectif sur ordre du sommet de d'Etat

C'est, ce jour-là, qu'une foule française a été mitraillée par ses propres soldats. Cela ne s'était plus produit depuis la Commune de Paris en 1870.

CONSEIL DES MINISTRES **Le général de Gaulle au gouvernement:**
La question capitale est de briser par tous les moyens et de réprimer impitoyablement l'insurrection armée qui se développe dans les deux plus grandes villes d'Algérie



Le 23 mars, 4 jours après les soi-disant accords d'Evian, à la suite d'une agression contre les forces de l'ordre, celles-ci encerclent le quartier de Bâb el Oued, soupçonné d'abriter des activistes OAS, l'isolent totalement de l'extérieur, en font un ghetto, mitraillent les façades, les terrasses et les balcons des immeubles, fouillent sans ménagement les habitations, détruisent tout sur leur passage, voitures, vitrines, portes cochères ... violentent les habitants, s'attaquent à des civils sans défense ... raflent les hommes de 18 à 70 ans pour des camps d'internement. Tous les morts, y compris les enfants, sont à eux.



Le 26 mars, tout le petit peuple d'Alger, chef lieu d'un département français, d'une province française, l'Algérie, se rend vers Bâb el Oued en une longue manifestation pacifique. Des hommes, des femmes, des enfants, des vieux messieurs avec leurs décorations se réunissent pour demander la levée de ce blocus inhumain. Là on est silencieux, là on chante la "Marseillaise" ou les "Africains". Là on séduit les militaires pour passer. Là on est passé. Là c'est le corps à corps avec les militaires.

Les militaires, les gendarmes, « *les rouges* » les CRS occupent les carrefours, les toits, les terrasses, font des barrages. Partout toutes les armes sont approvisionnées et chargées, partout. Les tirailleurs avancent rafales après rafales, arrosent les gisants au P.M. et au F.M., chargeur après chargeur. Ils mitraillent les façades, les intérieurs des appartements aux volets clos, achèvent les mourants à l'intérieur des magasins, les poursuivent à l'intérieur des couloirs des immeubles. Et puis, ils tirent sur les médecins et les pompiers. Ils tirent sur les ambulances, déjà toutes prêtes, déjà là, à attendre les morts et les blessés. C'est une véritable chasse aux pieds-noirs, une tuerie, un carnage, auquel se sont livrés les tirailleurs aux gestes obscènes, les gardes mobiles aux ricanements haineux et les CRS qui insultent et matraquent et balayent rue Charras, rue Richelieu, rue Clauzel...



La foule était dense. C'était un cortège de jeunes gens et de jeunes filles, d'enfants et de vieux messieurs aux médailles d'anciens combattants. Ils avaient des drapeaux, ils chantaient la Marseillaise et les Africains et ils s'effondrent, gisants ensanglantés.



Le bilan est terrible : entre 55 et 80 morts (dont des enfants rendus aux parents sur ordre de se taire) et des centaines de blessés dont certains ne survivront pas et d'autres souffrent encore des séquelles de leurs blessures. Une chape de plomb, 54 années de plomb, couvre toujours cette tragédie. C'est toujours le grand silence, une rupture de la continuité de la vie et de la mort, le deuil impossible. Les cadavres seront entassés, dénudés, à la morgue de Mustapha puis enterrés à la hâte, sans sacrements, clandestinement, en faisant courir les familles dans les cimetières dispersés de la ville. Il y aura ceux qui n'avaient pas « *d'identité* » sur eux et qui seront enterrés de nuit, par convoi militaire, pendant le couvre-feu, au cimetière El HALIA.

Une enquête judiciaire est tardivement ordonnée. L'enquête sera bâclée en quelques jours. Le compte-rendu de l'enquête réalisée par le Commissaire de police Pierre Pottier ne sera jamais rendu public. L'autorité militaire se refusera à toute audition du service d'ordre ainsi qu'à la communication du dispositif d'implantation des unités engagées. La commission rogatoire sera retournée au magistrat instructeur sans exécution.

En 1966, le juge d'instruction CHARBONNIER ne peut consulter les pages du journal de marche du 4^{ème} R.T. détachées et transmises au Procureur général JONQUERES qui instruisait ce dossier pour l'Armée.

En 1966 un jugement de non-lieu sera prononcé.

En 2008 une nouvelle loi verrouille les archives de la guerre d'Algérie.

Les années de plomb continuent...

Rendons leur hommage afin qu'ils ne sombrent jamais dans l'oubli que « leur mémoire ne soit pas au service de ceux qui font l'histoire mais au service de ceux qui la subissent (Albert Camus) »

Simone GAUTIER [Sites : www.alger26mars1962.fr]



Photographies issues du site : <http://tenes.info/galerie/26mars1962>

Les Victimes :

ALDIGUER M (42 ans) - BAYARD Georges (58 ans) - BERNARD Henri (76 ans) - BERTHON (Veuve HUGUES) Pauline (66 ans) - BLUMHOLFER Albert (62 ans) - CABAILLOT Octave (55 ans) - CAZAYOUS Jacqueline (20 ans) - CHOUIDER Tayeb (58 ans) - CIAVALDINI Charlie (22 ans) - COURAUD Jacques - DUPUY Lucien (62 ans) - ELME Jeanne (58 ans) - FABRE Marcel (53 ans) - FAGUE André (28 ans) - FERMI Louis (53 ans) - FERRANDIS Françoise (23 ans) - FRASQUET née SEGUI Jacqueline (23 ans) - FREDJ Samuel (41 ans) - GALIERO Jean Raphaël (35 ans) - GARCIA Serge (15 ans) - GAUTIER Philippe (28 ans) - GERBY Fernand (43 ans) - GHIRARDI GIAUSSERAN Jaky (26 ans) - GRES Ghislaine (10 ans) - LAMENDOUR Gilbert (31 ans) - LANGENDOUR Gilbert - LIGNON René (42 ans) - LORETTI Emile (63 ans) - LUISI Joseph (65 ans) - LURATI Henri (51 ans) - MAILLE Gilbert (55 ans) - MASSONNAT Jean Paul (38 ans) - MAURY Marc (30 ans) - MAZARD Guy (29 ans) - MESQUIDA née GAUTRIEU Anne (41 ans) - MOATI Georges (23 ans) - MOMPO Roger (48 ans) PASQUET née SEGUI Jacqueline (22 ans) - PISELLA François (55 ans) - PUIG Claude (31 ans) - PUIG Marcel (52 ans) - PUIGCERVER Domingo (64 ans) - RAZES Alain (32 ans) - RICHARD René (47 ans) - ROCH Henri (26 ans) - SANCHIS Gaspard (64 ans) - SANTACREU Joaquin (48 ans) - SELLES Georges (19 ans) - SERRANO Adolphe (42 ans) - TORRES Michèle (20 ans) - VAN DER BROECK Georges (55 ans) - VENGUT Juan (64 ans) ZELPHATI Elie (40 ans) - INCONNUS « X » + 5 non identifiés

Incertains : 8

FARAN Jean - INNOCENTI Jacques - KARSENTY Simon - LADJADJ Abdallah - MONDA Raymond - MORETTI Jacques - PUIG Paul - RONDA Raymond -

3/ C'était en 1956... C'était hier...Par Camille Pascal

Source : <http://www.valeursactuelles.com/cetai-en-1956-cetai-hier-57428>



Alger : une nouvelle guerre sans nom commence, avec ses attentats meurtriers et ses voix qui s'élèvent contre les atteintes à la liberté.

La guerre, qui durait depuis longtemps déjà, n'avait pas encore de nom, mais elle venait de prendre un tournant particulier. Un premier commando terroriste avait dès le mois de juillet mitraillé des civils sur les trottoirs d'un quartier tranquille de la ville. Le bilan était particulièrement lourd. C'était en 1956, à Alger, le quartier de Bab el-Oued était alors le théâtre d'une véritable opération de guerre conduite contre des civils. Le mot d'ordre de Larbi Ben M'HIDI, fondateur du FLN, était parfaitement cynique : « *Descendez n'importe quel Européen de 18 à 54 ans. Pas de femmes, pas d'enfants, pas de vieux.* » Il finira quelques mois plus tard pendu mais le remords n'y était pour rien...

Le 30 septembre 1956, des femmes, entraînées pour cela, déposent deux bombes, l'une devant le *Milk-Bar*, l'autre devant la *Cafétéria*. On compte 4 morts et on relève plus de 50 blessés. Les principaux chefs du FLN sont arrêtés. La bataille d'Alger vient de commencer.

À Paris, Guy MOLLET, hiérarque sans éclat d'une SFIO vermoulue et président du Conseil, se crispe dans un réflexe sécuritaire qu'il est en fait bien incapable de maîtriser. Il croit trouver son salut politique dans les képis étoilés qui l'entourent et ne fait en réalité que précipiter sa chute et celle du régime avec lui. L'Histoire l'oubliera. Un certain François MITTERRAND, lui, ministre de la Justice et garde des Sceaux, est alors chargé par le président du Conseil de défendre devant l'Assemblée le projet de loi sur les "*pouvoirs spéciaux*". L'ombre du général de GAULLE s'étendait, toujours plus grande, sur la IVe République, ses petites querelles et ses petites soupes, mais l'oligarchie politique du pays, du MRP à la SFIO, se rassurait tous les matins à la lecture de la presse car tout, depuis le fameux régime dit "*des apparentements*", avait été fait pour empêcher son retour.

À Alger, le général MASSU recevait les pleins pouvoirs et lançait une opération militaire d'une ampleur inégalée. Près de 8 000 hommes de la 10e division parachutiste à peine rentrés de SUEZ se déploient alors sur la ville. Le 26 janvier 1957, de nouveaux attentats meurtriers terrorisent la population. La riposte est immédiate, arrestations et assignations à résidence se multiplient. En France, des voix s'élèvent contre les méthodes de certains militaires, l'atteinte aux libertés publiques et l'usage de la torture. La casbah d'ALGER est encerclée et perquisitionnée. La cache d'Ali la Pointe est prise d'assaut et ravagée par les explosions. Les suspects sont fichés. À chaque arrestation, à chaque exécution, résonne une bombe ou une fusillade. Certains historiens n'en dénombrement pas moins de 751 pour le seul printemps 1957, dont le bilan s'élève alors à 314 morts et près de 1 000 blessés.

Au début de l'été, les principaux chefs du FLN sont morts ou arrêtés, l'ordre règne à Alger et les parachutistes victorieux défilent à Paris pour le 14 Juillet.

Chacun, bien sûr, connaît la suite.

4/ ALGERIE : 157 terroristes ont pu être « neutralisés ». Beaucoup se sont rendus et ont parlé.

Source : <http://www.bvoltage.fr/manuelgomez/en-algerie-on-tire-la-sonnette-dalarme-a-cause-des-risques-terroristes,245113>



L'ANP (Armée nationale populaire algérienne) est sur le pied de guerre après l'assaut repoussé, la semaine dernière, d'un groupe de terroristes allié à l'État islamique contre la ville de Ben GUERDANE, dans le Sud tunisien, à 70 km de DJERBA la douce.

Il est utopique de croire une seule seconde que le dispositif mis en place par l'état-major pourra assurer l'étanchéité des 1.033 km de frontières qui séparent l'Algérie de la Libye. Cependant, depuis 2015, et surtout le début de cette année, elle ne cesse de saisir d'innombrables caches d'armes, aussi bien le long des frontières libyennes, où 132 casemates ont été détruites, que de celles du Niger et du Mali.

- 6 systèmes missiles anti-aériens *Stinger* ;
- 307 armes, dont des fusils *FMK* ;
- 1.279 engins explosifs et des ceintures prêtes à l'emploi ;
- 3 missiles antichars ;
- 232 bombes artisanales ;
- 20 roquettes RPG ;
- 296 grenades ;
- 89 kalachnikov ;
- 17 propulseurs pour RPG ;
- 14 PM ;
- 30 fusils à pompe et 36 fusils de chasse.

157 terroristes ont pu être « *neutralisés* ». Beaucoup se sont rendus et ont parlé.

Il s'agit là d'une grande armurerie à ciel ouvert qui se compose d'un arsenal très important et moderne avec des missiles capables de détruire un avion militaire ou civil en plein vol. Tout cet armement, ainsi que les déclarations recueillies, indiquent clairement que des groupes terroristes sont prêts à passer à l'action. La tuerie d'il y a quelques jours à Grand Bassam (Côte d'Ivoire) en apporte la preuve sanglante. Et reste en mémoire l'attaque d'AQMI sur le site gazier de BP-Sonatrach, en janvier 2013, à Tiguentourine, près d'IN AMENAS, où 40 employés et 10 djihadistes avaient été tués.



Le vice-ministre de la Défense et chef d'état-major de l'ANP, **Ahmed Gaïd Salah**, tire la sonnette d'alarme sur la dégradation subite de la situation sécuritaire le long de la frontière libyenne. Mais comment les terroristes ont-ils pu se procurer un tel arsenal ? Grâce aux moyens financiers de certaines monarchies du Golfe, notamment l'Arabie saoudite... Vous savez, cette « *démocratie* » que vient d'honorer de la Légion d'honneur le président de la République française, François Hollande...

5/ Bab El Oued : Le jardin Taleb Abderrahmane délaissé



Jadis havre de paix, ce jardin a perdu de sa superbe.

Extrait [...]

Rares sont les citoyens qui s'y rendent. En fait, au lieu d'être un lieu de détente, de repos et de loisirs pour enfants et familles, ce jardin, l'un des plus anciens de la capitale, ne joue plus son rôle. Sa verdure, a-t-on constaté, est abîmée et amochée, parfois elle n'est plus existante faute d'entretien. Les travaux entamés il y a quelques jours ne concernent que le côté haut, apprend-on.

Dans cette partie du jardin, malgré sa belle architecture, rien n'invite à y accéder. Sur l'un des accès, on peut lire un graffiti où il est écrit « *Interdit à la police* ». Selon des citoyens, ce jardin est plutôt calme dans la journée, mais est infréquentable dès que la nuit commence à tomber. Comme la plupart des coins verts de la capitale, les délinquants et consommateurs de drogue y élisent refuge...]

Pour lire l'article cliquez SVP sur ce lien : http://www.elwatan.com/regions/centre/alger/le-jardin-taleb-abderrahmane-delaiss-22-03-2016-317115_148.php

6/ Algérie: L'épopée des Pieds-Noirs - construire et mourir - Source Mme MJ GUIRADO -

Cliquez SVP : <https://www.youtube.com/watch?v=nB9vrYfu7UA>

7/ Des islamistes dans la police française ?

Source : http://www.elwatan.com/hebdo/france/des-islamistes-dans-la-police-francaise-15-03-2016-316576_155.php

On connaissait les policiers ripoux (lire « pourris ») liés au banditisme grand ou petit.

On savait que certains policiers écartent la déontologie et succombent au racisme. Cette donnée n'est pas quantifiée, mais ceux qui ont eu affaire avec la police le savent bien, et le contrôle au faciès n'en est qu'un aspect apparent. Ce qu'on ne connaissait pas encore, ce sont les « policiers radicalisés ». Comprendre les policiers musulmans tendance intégriste. La semaine dernière, un rapport prétendument confidentiel a fuité dans les colonnes du quotidien *Le Parisien-Aujourd'hui en France*.

« Diffusion de chants religieux en patrouille, refus de participer à une minute de silence ou de protéger une synagogue, voire incitation, sur facebook, à commettre des attentats : la police est confrontée à des actes d'une gravité variable, en nombre limité, mais qui illustrent une progression préoccupante du fondamentalisme religieux dans ses rangs ». Ainsi, on recense « désormais de manière hebdomadaire les "comportements de transgression du principe de laïcité" ». La note a été rédigée à la fin de l'année dernière par la direction de la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne, indique le journal, qui ajoute que « le parquet antiterroriste n'est saisi d'aucune procédure impliquant des policiers. Ces attitudes apparaissent tout d'abord comme des prises de position individuelles, parfois en lien avec des difficultés d'ordre personnel ».

En tout cas, le quotidien parisien parle de « 17 cas survenus entre 2012 et 2015 avec une accélération en 2014, au sein de la préfecture de police de Paris, forte de plus de 27 000 policiers et agents de surveillance ». Des cas avaient été aussi relevés dans l'univers militaire (gendarmerie et armée), sans que la hiérarchie communique sur son ampleur.

Cliquez SVP sur ce lien : <http://pointdebasculecanada.ca/le-parisien-aborde-la-penetration-islamiste-de-la-police-francaise/>

8/ L'Association Canétoise des Pieds Noirs et de leurs Amis communique :

- **Samedi 26 mars à 11h** : Minute de silence en hommage aux Victimes du massacre de la rue d'Isly à Alger, le 26 mars 1962, au cimetière du Village, avenue de Saint-Nazaire. L'entrée menant directement à la Stèle des Morts en Afrique du Nord se trouve rue des Trois-Consuls (à côté du Crédit Agricole). La cérémonie se déroulera en présence des autorités municipales et du Général Antoine MARTINEZ.

Venez très nombreux pour cet hommage et vous pouvez apporter des fleurs.

- **Samedi 26 mars 2016 à 15H30** : Conférence salle de l'Ecoute du Port [CANET port (66)] de Pierre ANGLADE :



Cliquez SVP sur ce lien : <http://www.ladepeche.fr/article/2015/12/31/2247714-3000-enfants-ont-ete-mis-abri-algerie-pendant-guerre.html>

NDLR : Depuis la diffusion de cet article de presse le Livre « *3000 enfants réfugiés en Algérie de 1941 à 1945* » est édité aux éditions REPRO-SUD ISBN 978-2-7466-8248 – 1 (18 Euros).

Ces conférences sont toujours remarquables... et là également, nous vous attendons en grand nombre.

Thème : « **La vie foisonnante de Charles Eugène de FOUCAULD, petit frère universel et moine-soldat** ».

- **Dimanche 27 mars 2015 à 9h30** : Messe de Pâques, Inauguration de la « Fête de la Mouna » : **bénédiction, partage** dans l'Eglise, puis vente des Mounas place Saint-Jacques, au pied de la fontaine.

Autre conférence : Le CDHA d'Aix en Provence vous prie d'assister à la Conférence du Mardi **29 mars 2016** à 18 heures à la Maison du Maréchal JUIN (29 avenue de TÜBINGEN – Aix en Provence).

Thème : Les Juifs d'Algérie : Une histoire de ruptures.

Site : <http://www.cdha.fr/conference-les-juifs-dalgerie-une-histoire-de-ruptures>

PDF n° 3 – joint à cet envoi.

BONNE JOURNEE A TOUS

Jean-Claude ROSSO